



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
PAYS DE LA LOIRE

CMA FORMATION



CQP TECHNICIEN DE MAINTENANCE SPÉCIALISTE DES MATÉRIELS D'ESPACES VERTS - OPTION MATÉRIEL DE PLAISANCE

Niveau 4

OBJECTIFS

Réaliser le diagnostic des matériels d'entretien d'espaces verts

Assurer le conseil technique aux clients dans le cadre de l'entretien des matériels d'espaces verts

Réaliser l'entretien et la réparation des matériels d'espaces verts de plaisance

Installer, entretenir et réparer des robots de tonte et équipements automatisés

Réaliser l'entretien et la réparation des matériels d'espaces verts à usage professionnel

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation en septembre ou octobre

Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations

Pré-inscription sur cma-formation-paysdelaloire.fr

Admission sur dossier et possibilité d'entretien

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir contacter notre référent handicap, présent sur chacun de nos centres de formation, afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Voir site CMA Formation : cma-formation-paysdelaloire.fr/accessibilite-handicap

PUBLIC

En alternance : public éligible au contrat d'apprentissage ou au contrat de professionnalisation

En formation continue : tout public désirant se former - se perfectionner - se reconverter

VAE : Public éligible à la validation des acquis de l'expérience

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'une certification de niveau 4 dans le domaine de la maintenance ou expérience professionnelle équivalente

DURÉE

De septembre à juillet, 440 h en Centre de Formation

Adaptabilité du rythme de la formation à la saisonnalité de l'activité pour privilégier la présence en entreprise lors des périodes de forte activité

TARIF

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Stagiaires de la formation professionnelle prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis

Coût de la formation : nous consulter pour devis

Consulter les tarifs France Compétences à titre indicatif :

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en organisme de formation et en entreprise.

Validation par un jury paritaire qui délivre totalement ou partiellement le CQP.

Dans le cas d'une validation partielle, la durée pour obtenir les blocs de compétences manquants et valider le CQP est de 5 ans à compter de la date du premier jury paritaire.

Possibilité de valider la certification par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en alternance en centre de formation et en entreprise

Formation en présentiel, FESTA (formation en situation de travail appliquée à l'apprentissage) et activités pédagogiques à distance possibles

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance numérique

Visite en entreprise

Moyens techniques :

Salles de formation, salles informatiques, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement :

Professeurs d'enseignement professionnel, experts techniques avec titre, diplôme et expérience professionnelle dans le métier enseigné

Maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

CONTENUS

Consulter le contenu de la formation et les blocs de compétences en vous rendant sur le site CMA Formation :

<https://cma-formation-paysdelaloire.fr/cqp-technicien-de-maintenance-specialiste-des-materiels-despaces-verts-option-materiel-de-plaisance>

OFFRE DE FORMATION DE LA CMA

Niveau 4 (Bac)	BAC PRO TERMINALE Bac Professionnel	CQP Certificat de Qualification Professionnelle
Niveau 3	CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle	BAC PRO PREMIERE & SECONDE Bac Professionnel

DÉBOUCHÉS

Technicien de maintenance spécialiste des matériels d'espaces verts

SUITE DE PARCOURS

Accès direct à l'emploi

ÉQUIVALENCE / PASSERELLE

Pour connaître les équivalences de diplômes, accédez au site d'ENIC – NARIC France :

<https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes>

Pas de passerelle pour cette certification

Certificateur : SDLM / SEDIMA

Date d'enregistrement :

https://www.observatoire-sdlm.com/les_ formations-cqp.php

LES DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

- Le Centre de Formation « leader » pour l'Artisanat, avec 9 sites proches de vous !
- Plus de 100 formations parmi 50 métiers
- Un accompagnement vers 5 000 entreprises qui forment et qui recrutent
- Des équipes d'experts pour vivre ta passion, créer ton destin !
- Au quotidien : des innovations, des outils numériques, des plateaux techniques à la pointe des dernières technologies
- Une chance pour chacun : parcours individualisé, publics en situation de handicap
- Des opportunités pour créer une entreprise, partir à l'étranger, gagner des concours

LIEUX ET COORDONNÉES

LA ROCHE-SUR-YON

02 51 36 53 00 - accueilcfp85@cma-paysdelaloire.fr

 **FORMATION**



Erasmus+

[cma-formation-paysdelaloire.fr](https://www.cma-formation-paysdelaloire.fr)

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux :

